



DEPARTEMENT DE LA SAVOIE COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT LA RÉORGANISATION DU SECTEUR DU GLACIER – DAET télécabine des Glaciers 1 et 2 – DAET Télésiège pince fixe du Chalet de Bellecôte et permis d'aménager de la piste de la Combe

En application des dispositions de l'arrêté conjoint des Maires de La Plagne Tarentaise et de Champagny-en-Vanoise, n° 2020-008/2020-335 en date du 12/06/2020 a été prescrite une enquête publique environnementale portant sur la réorganisation du secteur du Glacier.

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête seront déposés en mairies de la Plagne Tarentaise et de Champagny-en-Vanoise du **07/07/2020 au 07/08/2020** afin que chacun puisse en prendre connaissance :

En mairie de La Plagne Tarentaise à Macot

- Du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 – 13H30 à 16H30

En mairie de Champagny-en-Vanoise

- Du lundi au jeudi de 8H00 à 12H00 14H00 à 18H00
- Les vendredis de 8H00 à 12H00 14H00 à 17H00

<u>Sur un poste informatique à la mairie de Macot</u> aux heures d'enquête susvisées <u>Sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/1982</u>

Il est possible de consigner ses observations selon les procédures suivantes :

- à l'adresse électronique enquete-publique-1982@registre-dematerialise.fr
- par l'envoi de courrier à l'attention du commissaire enquêteur Mairie de la Plagne Tarentaise BP 04 73216 AIME-LA-PLAGNE Cédex
- par insertion manuscrite dans les registres d'enquêtes qui seront déposés du 7/07/2020 au 7/08/2020 aux lieux et heures désignés ci-dessus
- par insertion dans le registre dématérialisé : <u>enquete-publique-1982@registre-dematerialise.fr</u>

M. le commissaire enquêteur renseignera le public selon 2 types de permanences : En présentielle :

- Le mardi 07/07/2020 de 13H30 à 16H30 en mairie de La Plagne Tarentaise
- Le lundi 03/08/2020 de 14H00 à 17H00 en mairie de Champagny-en-Vanoise
- Le vendredi 07/08/2020 de 13H30 à 16H30 en mairie de La Plagne Tarentaise

En appel téléphonique :

- Le mardi 07/07/2020 de 10H00 à 12H00 au : 04 79 09 75 19
- Le lundi 03/08/2020 de 10H00 à 12H00 au : 04 79 55 03 80
- Le vendredi 07/08/2020 de 10H00 à 12H00 au : 04 79 09 75 19

Des mesures spécifiques, définies dans un protocole, seront mises en place pour l'accueil du public pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairies de la Plagne Tarentaise et de Champagny-en-Vanoise, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi que sur le site https://www.registre-dematerialise.fr/1982